

Le ski dans l'armée

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **7 (1931-1932)**

Heft 9

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-706629>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

par un chirurgien venu lui-même en avion. Le général guérit. Les autorités militaires comprirent ce qu'un avion peut accomplir dans des conditions pareilles.

« Pendant les années suivantes, un certain nombre de malades et de blessés furent transportés dans de simples avions de combat. A partir de 1921, quand les avions Bréguet, aménagés en avions sanitaires, arrivèrent au Maroc, le service de transport sanitaire par avion se perfectionna de plus en plus. Au mois d'octobre 1921, six avions transportèrent 18 personnes grièvement blessées sur une distance de 80 km; on mit 35 minutes. Par les moyens ordinaires, le même parcours eut pris trois jours.

En 1923, on évacua par avions plus de 700 blessés dans les hôpitaux de Meknès, de Fez et de Casablanca. Les distances varièrent entre 80 et 560 km. Certains jours on organisa de véritables escadrilles d'avions sanitaires; par exemple, on transporta un jour 72 blessés, un autre jour 51 au moyen de vingt Bréguet-limousines. A la fin de l'année 1925, on avait évacué au Maroc et en Syrie à peu près 3000 blessés et malades par la voie aérienne. Dans aucun des cas on n'a eu à enregistrer d'accident. »

Ce sont là des résultats magnifiques qui font honneur à l'aviation française et au service de santé de son armée. Les expériences furent si concluantes que les Anglais commencèrent dès 1923 à organiser le transport par air de leurs malades et blessés pendant la guerre en Irak. Ainsi l'aviation, comme auxiliaire des services sanitaires, est un fait accompli qui nécessitera une adjonction à la Convention de Genève de 1906 en ce qui concerne l'application de cette Convention à la guerre aérienne.

Dans la suite de son article, le général Bauer étudie la question de l'utilisation de l'avion en temps de paix pour le transport des malades, des infirmières et des médicaments. Chose bizarre à première vue, c'est le Siam qui a inauguré cette activité et c'est la Croix-Rouge siamoise qui en a pris l'initiative.

« Le Siam couvre une superficie de 503,000 km carrés. Ses habitants vivent par petits groupes séparés. Les forêts et les champs de riz occupent la plus grande partie de cette superficie. Le Siam dispose de trois grandes lignes de chemins de fer, au nord, à l'est et au sud, ainsi que de quelques lignes secondaires. Il y a pourtant de vastes régions qui ne peuvent pas profiter des chemins de fer et où les communications sont limitées aux simples routes. (A suivre.)

Le ski dans l'armée.

Il nous paraît opportun à propos du concours de patrouilles en ski de la 1^{re} Division qui aura lieu à Saint-Cergue le 17 janvier 1932, de rappeler ici les débuts de la pratique du ski dans notre armée.

Cette manifestation sportive et patriotique sera très heureusement complétée par le 9^e concours annuel de la section de Nyon de l'Association suisse des Sous-Officiers.

Le ski, chacun le sait, nous vient de Norvège où il est avant tout un moyen de communication, le seul qui permette l'hiver, à un piéton, de se déplacer facilement. Dans ce pays où les autorités militaires ont toujours songé aux exigences éventuelles d'une campagne d'hiver, des bataillons entiers de skieurs existent depuis longtemps. Nous savons tous que durant la guerre, les Français, les Allemands, les Autrichiens et les Italiens ont formé des corps spéciaux de skieurs qui, par leurs exploits dans les Vosges, les Alpes Autrichiennes et Italiennes, dans les Carpathes ont forcé notre admiration.

En Suisse, durant la mobilisation de guerre, il nous fut facile de poursuivre les essais tentés durant les années qui la précédèrent. C'est M. le colonel commandant de corps Bridler, alors chef de la 6^e division, armée qui gardait le front sud-est du territoire, qui développa l'usage du ski. Occupant un secteur de haute montagne, ce sont les conditions géographiques difficiles qui obligèrent le colonel Bridler à faire un large emploi de skieurs pour établir ses liaisons avec ses avant-postes et assurer la surveillance de son secteur.

Vint la paix. Le colonel Wille, chef de la 5^e division, préconisa l'expérience de cours de répétition d'hiver en haute montagne, à Andermatt, à Oberalp, etc. Malheureusement la durée réduite de ces cours qui ne peut permettre d'éviter les conditions climatiques trop souvent défavorables, puis les dangers inhérents de la haute montagne ont empêché la continuation de cet entraînement spécial.

Nos autorités militaires décidèrent de procéder de façon différente: actuellement, toutes les troupes ou formations diverses de montagne sont appelées chaque hiver à déléguer quelques officiers, sous-officiers et soldats à des cours de ski; ces cours sont organisés dans le cadre du régiment ou de la brigade, ils forment des noyaux de skieurs capables de patrouiller, d'explorer en haute montagne. En outre, l'armée favorise le développement individuel du ski, elle encourage, patronne et contrôle les concours de ski, sur l'initiative de l'A. S. C. S. chaque année des milliers de paires de ski sont distribués gratuitement à la jeunesse de nos montagnes, dont le programme scolaire comprend l'enseignement du ski.

L'armée qui ne peut donc, pour les raisons énoncées plus haut, prétendre à entraîner d'une façon massive des unités ou bataillons entiers de skieurs comme peuvent le faire, conséquence d'une armée permanente, la France, l'Allemagne, l'Italie ou la Finlande, arrive cependant, au moyen de cette préparation individuelle à assurer une réserve de skieurs d'élite qui s'en vont chaque année grossir nos bataillons d'« Alpins » les carabiniers et les fusiliers de montagne. 1^{er} Lt. Dorier.



Concours militaire de ski à Chaux-de-Fonds.

*Aux Sections de l'Association suisse de Sous-Officiers,
Aux Chefs d'Unités,*

La section de La Chaux-de-Fonds de l'Association suisse de Sous-Officiers organise pour le *dimanche 7 février* prochain, une course militaire de ski de 40 km sur circuit fermé de 20 km. L'après-midi aura lieu en outre un concours d'obstacles, à l'occasion duquel chaque participant pourra faire valoir à côté de son endurance, son coup d'œil et ses qualités d'équilibre.

La région de La Chaux-de-Fonds se prête admirablement à ce genre de manifestation; elle offre des itinéraires variés qui requièrent à la fois de l'énergie et de la maîtrise mais permettent de trouver, après l'effort de la grimpe, la jouissance si prenante des belles descentes en vitesse.

Une organisation particulièrement soignée, la sympathie de la population, ainsi que deux pavillons de prix richement garnis malgré la crise, assurent d'avance aux participants tout le plaisir qu'ils peuvent espérer et la récompense que mériteront leurs efforts. Ils auront aussi l'occasion de montrer que le sentiment patriotique n'est pas sur son déclin et, qu'en cas de besoin, notre cher Pays trouvera pour garantir sa liberté et son honneur, des sportifs capables de soutenir un effort prolongé.

Nous adressons donc un vibrant appel à tous les officiers, sous-officiers et soldats de l'armée, que nous espérons voir